Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 143 (2017)

Heft: 5-6: Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds

Artikel: Exercices de superposition

Autor: Catsaros, Christophe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-736707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Exercices de superposition

Nouveau gymnase à Renens par Dettling Péléraux architectes

Christophe Catsaros

rdinaire dans son apparence, sobre dans sa matérialisation, le nouveau gymnase de Renens — Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL) témoigne de choix radicaux et d'un parti pris innovant en matière d'organisation spatiale et d'insertion urbaine. Par sa densité affirmée, il préfigure le nouveau visage du quartier qui remplacera à terme les entrepôts ferroviaires par 200 logements ainsi que le siège romand des CFF.

Erigé presque aussi rapidement que fut grignoté le silo adjacent, le gymnase peut se targuer d'avoir été livré plusieurs mois en avance sur le calendrier prévisionnel des travaux. Les 50 classes pouvant accueillir jusqu'à 1300 gymnasiens sont déjà en train de changer l'identité périurbaine de ce territoire en mutation. Les jeunes gens qui dévalent les escaliers reliant le préau à la rue modifient l'atmosphère du quartier. Et ce n'est que le début.

Tête de pont d'un aménagement conçu par le bureau KCAP qui reliera à terme le giratoire de la rue du Simplon à la gare, le nouveau gymnase est un véritable manifeste de la densification à l'œuvre à Renens. En effet, l'axe piéton qui desservira ce quartier mixte d'activité et d'habitation traversera le préau de l'école. Ce choix pousse un peu plus loin le principe des ensembles scolaires ouverts, en plaçant un axe traversant au cœur d'un établissement. Si l'âge des gymnasiens facilite cette coexistence, elle

n'en constitue pas moins un choix de planification audacieux.

L'ensemble se déploie en trois entités distinctes: deux corps de bâtiment en L symétriquement disposés, traversés par un axe diagonal et alignés pour leur partie la plus longue sur les deux rues qui longent la parcelle. A ceci s'ajoute la partie souterraine, dont le volume équivaut à celui des parties émergentes, qui relie sous le préau les deux bâtiments distincts. L'écriture industrielle produite par le bardage métallique et les bandes horizontales des fenêtres s'accorde avec les choix spatiaux qui ont été faits, à commencer par celui de superposer en porte-à-faux les salles de classe et la salle de gymnastique.

Dans le même esprit d'une écriture éminemment urbaine, l'aula constitue l'élément le plus remarquable du projet. Construite sous le préau et totalement ouverte sur les couloirs d'accès, elle assure la continuité entre les deux bâtiments émergents et fonctionne comme un véritable forum au cœur du gymnase.

Un travail d'inclinaison du plafond et des gradins permet d'atténuer les réverbérations sonores en renvoyant le son vers des parois absorbantes et ainsi de conserver le prisme de la dalle de toiture en béton brut. Eclairée par des lanterneaux qui émergent sur le préau, l'aula est à l'image de l'ensemble du projet, capable de s'enrichir des contraintes programmatiques ou normatives. Elle constitue surtout un élément de











- Situation
- Vue depuis le giratoire de la rue du Simplon (photo Zak Andrea Zaccone) Plan du 2º étage
- Plan du rez inférieur
- 4 5 Vue du préau (photo Zak Andrea Zaccone)







- 6 Les livres encastrés de Sophie Bouvier Ausländer (photo Zak Andrea Zaccone)
- 7 Vue de l'aula
- 8 Des intérieurs d'une grande plasticité: des parois en béton décoffré non lissées, des couleurs vives, des lignes de fuite dynamiques (photo Zak Andrea Zaccone)
- 9 Coupes (Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par les architectes.)

GYMNASE DE RENENS 17

complexité structurelle, bénéfique à l'identité du lieu. Théâtrale dans sa façon d'être centrale et dissimulée, elle caractérise le collège dans sa volonté d'être un véritable lieu d'échange.

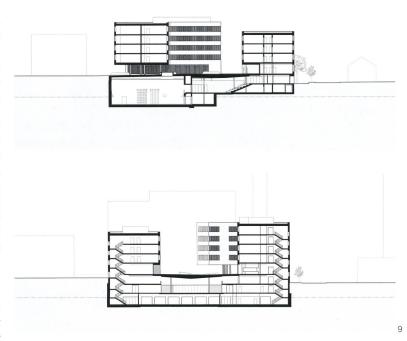
Aux étages, les couloirs et les classes sont agencés de manière à créer des ouvertures visuelles en fin de couloir ainsi que des dégagements, véritables espaces de vie plébiscités par les élèves.

Le choix *low tech* d'une aération naturelle des salles par des fenêtres ouvrantes s'accorde au bardage extérieur en métal déployé. L'usage non conventionnel de ce dernier mérite d'être signalé. Les plaques de métal, dont les fentes horizontales sont par définition conçues pour ventiler et protéger de la pluie, se trouvent ici disposées verticalement. La présence d'une étanchéité extérieure colorée permet un usage plus plastique de ce matériau. Cette mise en œuvre de la tôle déployée permet des effets cinétiques en jouant sur la modulation de l'épaisseur des fentes en fonction du déplacement du passant.

Autre point témoignant d'une sensibilité artistique: la collaboration avec Sophie Bouvier Ausländer dans le cadre du 1% culturel, qui a produit un mur de 1200 livres d'art et d'architecture en libre accès. Chaque ouvrage a sa propre niche réalisée sur mesure dans des pans de mur en béton préfabriqué. Le résultat est une œuvre fonctionnelle, capable de servir tout en constituant un objet spatial intrigant.

Avec un budget qui n'autorise aucune frivolité et dans un contexte programmatique qui laisse peu de marge, les architectes de Dettling Péléraux livrent un bâtiment non dépourvu de qualités.

Plus que dans les grandes lignes du projet, l'architecture se trouve dans des détails de conception et de mise en œuvre, témoignant d'une attention particulière apportée à l'endroit où se prépare l'avenir.



INTERVENANTS

Maître d'ouvrage: Canton de Vaud Architecte: Dettling Péléraux Architectes, Lausanne Direction des travaux: Pragma Partenaires SA, Lausanne

Ingénieur civil: Ingeni SA, Lausanne Ingénieur E: Cicé sarl, Vevey

Ingénieur CV / Physique du bâtiment: Weinmann Energies SA, Echallens

Ingénieur S: H. Schumacher ing. conseils SA, Savigny

Géomètre: Renaud & Burnand SA, Lausanne Géologue / Géotechnicien: De Cerenville Géotechnique SA, Ecublens Ingénieur façades: Büri Müller + partner GMBH, Bürgdorf

Acousticien: D'Silence acoustique SA, Lausanne Eclairagiste: Aebischer & Bovigny, Lausanne Ingénieur en environnement: Ignis Salutem SA, Saint-Légier

Intervention artistique: Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne

Coût total y compris terrain: 68580300 CHF Surface de plancher: 15903 m² Livraison: octobre 2016

Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: le site www.suva.ch/afc.



